A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
[illegible]
ARGENT 1er TITRE
MONTRES FINES
de
Patek Philippe et Cie de Genève
ET DES
marques Françaises

Journal de Roubaix

A. VANESTE
90, Rue Nationale, LILLE
Choix le plus complet
de
BAGUES DE FIANÇAILLES
JOYAUX
pour
CORBEILLES DE MARIAGE

Cinquante-deuxième année. — N° 154.
Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX
LUNDI 3 JUIN 1907.

TARIF D'ABONNEMENTS
Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes . . . . Trois mois...... 5 francs; Six mois...... 9 —; Un an........ 18 —
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

5 Centimes

BUREAUX ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue ⁑ TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

5 Centimes

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix.................. Aux bureaux du journal, Grande-Rue, 71
A Tourcoing................ Aux bureaux du journal, rue Carnot, 5;
A Mouscron................. Chez M. Henri Lorange, rue de la Station;
A Paris et à Bruxelles Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans toutes les Bibliothèques des gares et dans les principaux kiosques.

HUIT PAGES 5 Centimes

CHRONIQUE

LE VITRAIL

Un débat assez vif a eu lieu pendant le déjeuner ; ils se sont retirés chacun dans son cabinet : lui de travail, elle de toilette.

C'est un ménage de cinq ans, Jules en a trente-deux, Laure vingt-quatre. Ils s'adorent, mais elle a des taquineries que lui prend trop au sérieux, d'où de fréquentes bourrasques. Jusqu'ici, la paix se conclut vite ; en sera-t-il toujours ainsi ? Qui sait ?... Pour détruire ces fâcheux errements, il faudrait un coup décisif analogue aux révolutions de peuples, qui déracinent en un clin d'œil les abus invétérés et font fleurir l'âge d'or.

Encore en tenue d'appartement — complet de flanelle blanche — Jules s'est échoué dans son fauteuil, et, machinalement, roule une cigarette. Son excitation est tombée. A présent, un peu penaud, attristé surtout, il songe... « Pourquoi ne s'être pas retenu, comme il se l'était juré au précédent conflit ? Qu'avait-il gagné à riposter ? Rien, pas même d'avoir le dernier mot. « Je vais chez ma mère ! » avait déclaré Laure d'un ton si cassant, qu'il avait filé doux, abasourdi... Et les voilà brouillés encore. Il était bien avancé ! »

Jules s'efforce de remonter aux sources de la discussion ; l'incohérence le déconcerte : la source est introuvable. Mais ce qu'il sent c'est son innocence absolue ; et cela le révolte, que cette innocence notoire soit impuissante à le préserver des continuelles picoteries de Laure. Enfantillages ? Est-ce bien sûr ? Le vase brisé dont une fêlure imperceptible laisse suinter goutte à goutte le contenu finit par se vider intégralement comme si le fond entier manquait. C'est affaire de temps. D'insensibles fissures de désaffection ne suffiraient-elles pas aussi à vider jour à jour de tendresse le cœur des jeunes femmes ?

Jules n'est pas de ces inquiets jaloux de leur ombre, Laure lui inspire confiance et respect. Mais le bon sens lui dit que ces discussions incessantes, sans cause ni raison, sont un symptôme qui réclame les plus sérieuses réflexions. Séance tenante, il s'y absorbe.

⁂

Cependant, son isolement est violé sans qu'il s'en doute. Un étroit corridor sépare les deux cabinets. La porte du sien, située vis-à-vis celle de l'autre est, à hauteur d'appui, formée d'un beau vitrail ancien. Très souvent, après les batailles, « l'ennemi » l'utilise comme observatoire. Jules, qui n'a pas de malice, est d'ordinaire enfermé et croit que l'intensité du colorie l'abrite comme un rideau, ne soupçonne rien.

Lorsque Laure veut savoir ce que fait son mari dans ce repaire, elle vient à pas de loup regarde par le vitrail, que rend très transparent la fenêtre d'en face. Est-ce parce qu'il lui apparaît sous un autre jour ? elle oublie sa colère pour l'épier avec un intérêt bienveillant qui la captive aussitôt.

Elle suit de l'œil ses mouvements, s'ingénie à traduire les nuances que reflète sur sa physionomie intelligente la pensée en marche. Alors surgissent mille suppositions, dans une turbulence d'essaim qui s'éparpille. C'est délicieux.

Laure est une blonde pimpante, très enfant. Ses dehors ensorcelants ne sont rien auprès du charme inattendu de son originalité fantaisiste. Trois mobiles toujours en jeu la commandent : le cœur, les nerfs, l'imagination, et la tiennent en continuel travail d'eau sur le feu.

Tapie contre le vitrail, elle guette avidement Jules, tout bleu pour le moment, et se dit :

— ...Qu'il est sombre ! Je suis peut-être allée trop loin. Ce serait involontaire, car, aujourd'hui, c'était une simple expérience pour essayer la recette d'Anna : « Quand je veux un jour de liberté, » prétend-elle, je « le » taquine au déjeuner. S'il » résiste, le coup est manqué ; mais s'il riposte, » une scène, que j'achève en disant d'un certain » air : « Je vais chez ma mère ! » C'est imman» quable : « il » disparaît jusqu'au soir ». Jules s'est aussi sauvé, mais le pauvre chéri est trop triste, je suis peinée de le voir ainsi...

Lui pourtant arrivait à cette conclusion :

— Il faut, à tout prix, l'apaiser ; si je lui rapportais un joli cadeau ce soir ? C'est une lâcheté, oui ; elle se dira que j'ai peur, soit. Du moins elle sera calmée. Comme les enfants, les femmes ont l'intuition précise de l'ascendant qu'elles exercent ; c'est ce qui les rend, les uns et les autres, perspicaces à deviner les faiblesses dont ils s'empressent d'abuser. Chez les enfants, l'absence de rouerie trahit vite le point sensible qu'il suffit de toucher pour les dompter ; mais une femme !... Elle a aussi le sien, pourtant, tout le monde l'a ; où le dénicher ? Voilà le problème. Si le hasard ne s'en mêle, l'homme le plus fin peut user en vain sa vie à le chercher. Quel rêve ce serait cependant de découvrir un moyen pratique pour assagir un peu Laure !...

⁂

Cette perspective de paix prochaine entrevue l'ayant réconforté, Jules, soulagé, cessa de regarder exclusivement en lui et considéra les objets extérieurs. Alors, il fit coup sur coup deux remarques : 1° le frottement prolongé avait mis la cigarette hors d'usage ; 2° une panoplie qui décorait son cabinet manquait de symétrie : le revolver accroché dessous n'était plus d'aplombs. Il jeta le papier criblé de petits trous et alla rectifier la position de l'arme. Ce faisant, il découvrit une tache de rouille sur le canon, décrocha le revolver, en passa l'inspection, fit jouer la batterie. Ce n'était rien, à la condition de nettoyer tout de suite. Il l'emporta et le posa sur son bureau. Enlèverait-il la tache immédiatement ? Au cours de sa légère hésitation, une troisième alternative survint, qui l'entraîna dans un autre courant d'idées.

Un ami l'avait invité à chasser aux environs, il remettait de jour en jour sa réponse. Irait-il, oui ou non ? Jules opta définitivement pour la négative, et l'emploi de sa journée fut ainsi fixé : rédiger un refus poli, de là passer au nettoyage, ensuite aller jeter son billet à la poste et enfin choisir un bijou pour sa femme. En conséquence, il écrivit, mit sa lettre sous enveloppe, cacheta, la plaça en évidence de peur de l'oublier, ensuite sa main se posa sur le revolver..

Laure, attentive, a suivi chaque détail ; son imagination surexcitée, en les interprétant à mesure, leur communique un inconscient grossissement de microscope. De même que la coloration foncée du vitrail, assombrit à ses yeux Jules, ainsi le regret qu'elle éprouve déjà teinte ses propres impressions de mélancolie tendre. Voilà pourquoi c'est un remords vague qui se dégage d'abord de sa contrition à le voir aussi grave.

— J'ai eu tort de le taquiner, lui si bon. Je ne voulais pas l'affliger ; je comptais m'arrêter dès que les petits poils de son grain de beauté de la joue gauche se seraient hérissés, car alors il est très drôle... Justement, ce matin, ils ne se hérissaient pas. Je regrette d'avoir insisté... Si j'allais l'embrasser ?... J'irai tout à l'heure, le spectacle est trop palpitant pour l'interrompre... Ah ! il se lève et jette sa cigarette sans l'allumer. Quelle étourderie ! Non, c'est de la préoccupation ; ses sourcils se froncent. Il a l'air contrarié, va droit à la panoplie, décroche le revolver, l'essaie.... Brr, vilain bruit du chien qui s'abat !

« Voici maintenant qu'il le porte sur le bureau. Pourquoi donc ! Il réfléchit tout debout... Son regard fixe a une expression que je ne lui connaissais pas... Il a pris une résolution, se met à sa table, écrit une lettre, puis la pose bien en vue... »

⁂

Soudain elle a compris la terrible éloquence de cette succession de mouvements accomplis dans le sang-froid d'une décision arrêtée. De son cœur angoissé monte la foudroyante révélation... Il veut se tuer !.... Et le remords lui crie : C'est ta faute, tu l'as poussé à bout en le désespérant !... »

Eperdue, Laure pèse contre la porte en pressant le pêne, elle s'ouvre. Troublé par le redoutable : « Je vais chez ma mère ! » Jules avait oublié de tourner la clef. Ainsi Laure arrive à temps pour étreindre son mari, au moment où, ses dernières volontés écrites et scellées, il allait saisir l'arme fatale.

Stupéfait de l'invasion inopinée de sa femme, qu'il croyait sortie, Jules se laissait embrasser sans résistance et ne comprenait pas cette subite explosion de tendresse... Pourquoi ! diable, Laure, éplorée, le serrant à l'étouffer, lui criait-elle : « Ne te tue pas, je t'en supplie, je t'aime trop ? »

La vérité ne l'éclaira que peu à peu ; c'était si loin de sa pensée, l'idée de suicide qu'elle lui prêtait !

Enchaîné au moral par la surprise, au physique par les deux bras de Laure, il ne pouvait ni parler, ni remuer. Elle, qui traduisait ce silence effrayant au gré de ses pires terreurs, redoublait de supplications, de baisers et de larmes :

— Ah ! chéri, pardon ! J'ai été méchante ; mais, sur le bon Dieu, je jure de ne jamais recommencer ! J'ai eu trop peur !...

L'excellent Jules l'aimait avec tant d'honnête sincérité que son premier mouvement fut de la détromper. C'est le second qui l'avertit qu'en ce monde, où rien n'est absolu, la loyauté même a ses limites. Il se tut quelques secondes encore, puis, recueilli, du ton de l'homme qui fait une concession d'importance, il dit gravement :

— Eh bien, soit. Je ne me tuerai pas cette fois, je te le promets !...

C. DE PARSEVAL-DESCHENES

BULLETIN

1er juin.

Le conseil des ministres s'est presque exclusivement occupé de la grève des inscrits maritimes.

⁂

Le général Billot, ancien ministre de la guerre, sénateur inamovible, est mort.

⁂

Un sanglant combat a eu lieu au Maroc. L'armée chérifienne a été anéantie par les forces victorieuses du prétendant.

⁂

Le mot d'ordre de grève pour les inscrits maritimes est suivi à peu près partout.

Le gouvernement pourvoit aux services postaux.

⁂

MM. Denys Cochin et de Castelnau interpelleront au sujet des irrégularités de procédures dans la question des papiers Montagnini.

⁂

On s'attend à une grève monstre de mineurs aux Etats-Unis.

⁂

Une tentative criminelle a eu lieu entre Sébastopol et Moscou, contre un grand duc.

⁂

La nouvelle Bourse de Roubaix a été ouverte aux transactions commerciales.

INFORMATIONS

Un mouvement préfectoral

Paris, 1er juin. — On assure que M. Clémenceau se propose de profiter de la vacance créée par la nomination de M. Maraud, préfet de la Loire-Inférieure, comme directeur de l'enregistrement au ministère des finances, pour réintégrer, dans l'administration préfectorale M. Bonnet, ancien préfet de la Loire-Inférieure.

On se rappelle que M. Bonnet avait été mis en disponibilité, il y a quelques mois, et remplacé, momentanément, par M. Huart, directeur de la Sûreté générale.

M. Bonnet succédera, dit-on, au préfet qui sera désigné pour remplacer M. Marraud, comme préfet de la Loire-Inférieure, et dont le choix n'est pas encore arrêté à l'heure actuelle.

La fédération radicale contre M. Pelletan

Paris, 1er juin. — La Fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine s'est réunie vendredi soir, sous la présidence de M. Bonnet.

M. Virot a critiqué très vivement l'attitude de M. Pelletan et de certains membres du Comité ; il a insisté pour que la Fédération décide de demander un blâme contre l'ancien ministre de la marine à la prochaine réunion du Comité exécutif.

M. Bonnet a répondu que la question Pelletan serait portée à la prochaine réunion du Comité, mais qu'il mettait en garde ses collègues contre les attaques trop violentes qui pourraient amener la démission du président du Comité exécutif et entraîner une dislocation dans le parti.

Grève monstre de mineurs en perspective aux Etats-Unis

Londres, 1er juin. — Par suite de l'introduction de machines réduisant la main-d'œuvre dans l'industrie du charbon, on s'attend à une grève générale des mineurs, à Pittsburg, aux Etats-Unis.

Quarante mille hommes attendent un mot d'ordre pour cesser le travail.

L'industrie du fer aux Etats-Unis

Londres, 1er juin. — On mande de New-York, au *Standard* : Il semble qu'une véritable révolution soit sur le point de s'opérer dans l'industrie du fer. Le trust de l'acier a adopté un procédé destiné à réduire, en fait, à rien, le coût du combustible employé pour la production du fer. Ce procédé consiste dans l'utilisation des gaz produits par la fusion du minerai. Des centaines de moteurs à gaz sont commandés par le trust pour le mettre en pratique.

CHOSES ET AUTRES

Au café :

— Je suis furieux.... On m'annonce qu'un de mes amis est dangereusement malade. Je « vole » chez lui, et...

— Et ?...

— L'animal était là, fumant un bon cigare, débordant de santé... Je suis furieux !

⁂

Entre garçons de café :

— Ton patron t'autorise-t-il à porter la moustache ?

L'interpellé, piteusement :

— Je te crois ; il vient encore de me flanquer un.... poil !

Les papiers Montagnini

Une interpellation

Paris, 1er juin. — M. Denys Cochin, député de Paris, et M. de Castelnau, député de l'Aveyron, se sont rendus, ce matin, chez M. le président du conseil et chez le garde des sceaux pour les informer de leur intention de déposer une demande d'interpellation sur les illégalités et abus de toutes sortes commis dans la saisie des papiers Montagnini et la suite de la procédure.

MM. de Castelnau et Denys Cochin se proposent d'insister lundi pour que la discussion de l'interpellation soit fixée à vendredi, de façon à mettre le gouvernement au pied du mur. On dit, à ce propos, que si le débat vient immédiatement, il pourrait se produire du côté du bloc des interventions inattendues.

Quoiqu'il en soit, la sanction finale devra porter non sur la portée politique des papiers Montagnini que ne vise pas l'interpellation, mais sur la seule question de procédure.

On affirme, à ce propos, que M. Jaurès se prépare à faire tous ses efforts pour que les conclusions de la Commission d'enquête soient discutées avant les grandes vacances. Le directeur de l'*Humanité* espère que le Bloc pourra tirer parti de l'incident pour les prochaines élections des conseils généraux. En attendant, comme c'est lundi que l'interpellation sera déposée, il faut s'attendre à une première escarmouche à cette occasion.

LA BOURSE ÉLECTORALE

Je décline toute compétence dans les questions militaires et je ne saurais donc dire s'il y a inconvénient, au point de vue des garanties qu'exige la défense nationale, à renvoyer le 12 juillet dans ses foyers la classe 1903. C'est le gouvernement et spécialement le ministre de la guerre qui sont en mesure de se prononcer sur ce point et qui conséquemment doivent assumer la responsabilité de la décision à prendre.

Toutefois, l'on ne peut se défendre d'une impression de malaise quand on lit avec un peu d'attention le compte-rendu du débat soulevé à la Chambre par la proposition de M. le général Picquart. L'attitude de nos députés laisse trop apercevoir leur préoccupation de ne jamais émettre un vote, même dans les circonstances où des intérêts supérieurs sont engagés, qui risque de déplaire à l'électeur. Ce n'est pas ainsi qu'ils faciliteront l'éducation de la démocratie dont ils se prétendent les guides en même temps que les représentants.

Il faudrait avoir le courage de faire entendre à celle-ci les mâles vérités dont le respect et la mise en pratique pourront seuls l'empêcher de dégénérer en une sorte de troupeau inconscient dont tout l'idéal se résumerait dans l'assouvissement de ses appétits. Il faudrait lui faire comprendre qu'il est des cas où les intérêts particuliers des individus et des familles, si légitimes qu'ils paraissent, doivent se sacrifier aux intérêts généraux de la collectivité. Il faudrait, en un mot, lui parler de la langue du devoir social et patriotique avec assez de netteté et de persévérance pour qu'elle ne soit plus portée, comme elle l'est encore trop souvent, aux défaillances d'un égoïsme anarchique.

Il est regrettable que les membres de notre représentation nationale soient incapables de cet effort et qu'ils persistent à ne voir dans ce qu'ils appellent eux-mêmes le « pays légal » qu'une clientèle qui se donne au plus offrant. Ainsi comprise, la République parlementaire ressemble à une agence de corruption et la politique n'est plus l'œuvre de probité et de dévouement supérieur qu'elle devrait être, mais la Bourse immorale où l'on fait trafic de la souveraineté du peuple. — E. D. L.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 1er juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis, ce matin, en conseil, à l'Elysée, sous la présidence de M. Fallières. Voici le compte-rendu communiqué de cette réunion.

La question marocaine

Le ministre des affaires étrangères a donné lecture, au conseil, d'un télégramme de M. Regnault, rendant compte de la première entrevue de notre ministre au Maroc avec les délégués du gouvernement chérifien, en vue de l'exécution des mesures promises par ce dernier conformément aux demandes que nous avons formulées à la suite du meurtre du docteur Mauchamp. L'entretien de notre représentant au Maroc avec les représentants du maghzen a été tout à fait satisfaisant.

La grève des inscrits maritimes

Le Conseil s'est occupé de la question de la grève des inscrits maritimes et des moyens à employer au cas où cette grève se prolongerait, pour assurer nos relations avec nos Colonies et avec l'étranger. Des explications ont été fournies, par le ministre de la Marine, sur les mesures déjà prises pour assurer nos communications entre la Métropole, la Corse, l'Algérie et la Tunisie, le transport des dépêches, celui des voyageurs, des marchandises et en particulier des primeurs.

Le ministre des Finances a entretenu ses collègues de l'envoi éventuel d'instructions à l'administration des douanes, en vue de l'admission, en franchise, des produits algériens, parvenant en France, soit par navires étrangers, soit par voie ferrée.

D'autres dispositions ont été examinées par le conseil ; elles seront le cas échéant, immédiatement appliquées.

L'impôt sur le revenu

M. Caillaux a exposé qu'il était en complet accord, en ce qui concerne l'impôt sur le revenu, avec la commission de législation fiscale.

La direction de l'enregistrement

Le ministre des Finances a ensuite présenté, à la signature du Président de la République, un décret, aux termes duquel M. Marraud, préfet de la Loire-Inférieure, est nommé directeur général de l'enregistrement.

Zola au Panthéon

Le Conseil décide que la cérémonie de translation des cendres d'Emile Zola au Panthéon aurait lieu dans la seconde quinzaine de juin. La date définitive sera ultérieurement fixée.

Voyage d'études

M. Louis Barthou, ministre des Travaux Publics, a rendu compte, au conseil du voyage d'études qu'il a fait dans le bassin minier de Briey.

⁂

AUTOUR DU CONSEIL

La grève des inscrits maritimes

Paris, 1er juin. — Interrogé à la sortie du Conseil, sur les décisions prises par le gouvernement, en ce qui concerne la grève des inscrits, M. Clémenceau s'est montré extrêmement réservé. Il a seulement rappelé que, lors de la dernière grève en 1904, le ministère Combes avait préparé un projet de loi autorisant la suspension du monopole de pavillon entre la France et l'Algérie.

« Vous voulez savoir si nous reprendrons ce projet, a-t-il ajouté, il n'est pas certain que la grève prenne l'extension qu'on redoute. Attendons ; elle est en partie l'œuvre des capitaines mécontents du projet Thomson qui s'occupe surtout des petits. Ils ont tout préparé, tout organisé ; ce sont eux qui sont responsables de ce qui arrive. »

Mort du général Billot

Ancien ministre de la Guerre

Paris 1er juin. — On annonce la mort du général Billot, ancien ministre de la guerre, sénateur inamovible, à l'âge de 79 ans.

Le général Billot souffrait, depuis quatre mois, d'une maladie de foie, et, malgré les intolérables souffrances qu'il endurait, il se levait encore de temps à autre ; mais, depuis quelques jours, son état inspirait les plus vives inquiétudes, et plusieurs consultations avaient eu lieu.

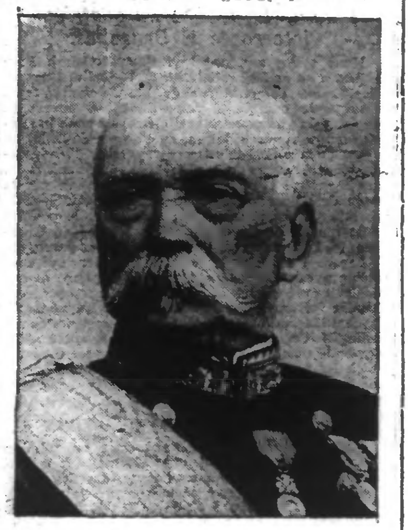

Le général BILLOT

Dans l'après-midi d'hier, l'ancien ministre de la guerre avait reçu la visite du général Brugère, qui fut son premier aide-de-camp, à l'époque de la guerre franco-allemande, alors qu'il commandait le 8e corps d'armée.

Aussitôt la mort du général Billot connue ce matin, de nombreuses personnalités politiques et militaires ont apporté, à Mme Billot, leurs condoléances. Le Président de la République a envoyé un des officiers de sa maison militaire. La date des obsèques n'est pas encore fixée.

Né à Chaumeil (Corrèze) en 1828, entré à Saint-Cyr en 1847, il fut capitaine d'état-major en 1854, chef d'escadron en 1863, lieutenant-colonel en 1869, chef d'état-major du 2e corps en 1870, colonel le [illegible] novembre 1870, puis général de brigade le 27 du même mois, il recevait le 5 décembre la commission de général de division et le commandement du 18e corps.

Il fut envoyé à l'Assemblée nationale comme député de la Corrèze le 8 février 1871.

Après la paix, la commission de revision des grades le remit général de brigade, le 16 septembre 1871.

Nommé sénateur inamovible par l'Assemblée, le 16 décembre 1875, le général Billot reçut à nouveau les trois étoiles le 30 mars 1878 et passa à la 1re division à Lille.

Il fut placé à la tête du 15e corps d'armée à Marseille, le 18 octobre 1879.

Le 30 janvier 1882, il succède au général Campenon, comme ministre de la guerre ; mais, un an après, il donne sa démission pour n'avoir pas à signer la mise en retrait d'emploi des princes d'Orléans qui faisaient partie de l'armée.

Le 3 mars suivant, le général Billot fut nommé membre du conseil supérieur de la guerre et, le 27 mars 1884, commandant du premier corps d'armée à Lille.

Inspecteur d'armée, il dirigea, en 1893, les grandes manœuvres des 1er et 2e corps.

Il fut de nouveau, et pour la dernière fois, ministre de la guerre dans le cabinet Méline (1896-1898).

Une des dernières apparitions à la tribune du Sénat du général Billot fut précisément pour combattre la loi de recrutement actuellement en vigueur.

La mort du général Billot réduit à cinq le nombre des sénateurs inamovibles qui sont : MM. Gouin, Bérenger, Magnin et Cazot, élus par l'Assemblée nationale et M. de Marcère élu par le Sénat.

Il reste encore six départements qui ont encore des sénateurs à nommer : l'Ile-et-Vilaine, le Loir-et-Cher, la Haute-Loire, le Loiret, la Meurthe-et-Moselle et le Morbihan. Le successeur du général Billot sera pris dans celui de ces départements désignés par le sort.

EN RUSSIE

UN ATTENTAT CONTRE UN GRAND-DUC

Saint-Pétersbourg, 1er juin. — Un télégramme adressé au *Novoïe Vremia* annonce que le train de Sébastopol où se trouvait le grand-duc Constantin Constantinovitch est arrivé à Moscou avec un retard de deux heures.

Quelques minutes avant l'arrivée du train à la station d'Orel, un inconnu a lancé dans la direction du train une locomotive chargée de charbon. La locomotive a heureusement été aperçue de la gare et un agent de service et un télégraphiste, avertis par téléphone, ont eu le temps de sauter sur la machine, de l'arrêter et de faire machine en arrière pendant que des signaux avertissaient le train de Sébastopol qui s'est arrêté. Après l'inspection de la voie, le train a repris sa marche avec 70 minutes de retard, précédé, par précaution, d'une locomotive. Les autorités judiciaires et les membres du conseil d'administration de la ligne ont ouvert une enquête qui a établi avec certitude qu'il s'agissait d'un attentat.

Perquisitions dans les provinces baltiques. — Conflit sanglant à Tiflis. — Grève dans la région pétrolifère

Saint-Pétersbourg, 1er juin. — De nombreuses perquisitions et arrestations politiques ont été opérées dans la ville de Minsk.

Un conflit sanglant a éclaté à Tiflis, entre les ouvriers réactionnaires et les socialistes démocrates. Il y a eu de nombreux tués et blessés. Une patrouille a dispersé les manifestants. Vingt-deux arrestations ont été opérées.

Une nouvelle grève a éclaté dans les exploitations de naphte de Balakhanateh et de Bibi-Eybat, dans la région de Bakou.

AU MAROC

Un combat sanglant à Mar-Chica

LES FORCES VICTORIEUSES DU PRÉTENDANT ANÉANTISSENT L'ARMÉE CHÉRIFIENNE

Oran, 1er mai. — Les troupes chérifiennes ont été cernées à Mar-Chica par les forces victorieuses du prétendant.

La route de Melilla était occupée par le caïd Chaldi ; la retraite sur les Kebdana était coupée par le caïd Azouz. Les goums du prétendant ont saccagé le camp chérifien, où se trouvaient trois cents femmes.

Des Kebdana disent que le carnage fut épouvantable. Mouley-Boubeker, oncle du sultan, le général en chef Ben-Djilali et plusieurs caïds ont été tués.

Ces nouvelles doivent être vraies, car ceux qui les ont apportées à Oran sont des partisans du sultan.

Tous font l'éloge de la discipline dont ont fait preuve les troupes du prétendant.

A la suite de cet échec, toutes les tribus qui grossissaient les troupes régulières ont fait défection, prétextant qu'elles étaient appelées chez elles par les travaux de la moisson.

Le prétendant a renforcé de cinq cents cavaliers ses contingents destinés à la défense de Mar-Chica et sa douane installée près de Melilla-Mezzouja.

Ces troupes ont également la mission d'intercepter les communications et le ravitaillement de la méhalla de Melilla. Le prétendant, qui est en personne à la tête de ses contingents à Selouane, aurait l'intention de poursuivre bientôt sa victoire et de livrer enfin un combat décisif.

LA GRÈVE GÉNÉRALE DES INSCRITS MARITIMES

Les réunions. - Les incidents

La grève est générale ; tous les ports ont suivi le mouvement donné par Marseille.

Le conseil des ministres a envisagé toutes les éventualités pouvant résulter de cet événement et a arrêté un certain nombre de résolutions.

Le gouvernement a décidé de tenir secrètes les dispositions auxquelles il s'est arrêté pour assurer les communications avec la Corse et l'Algérie dans le cas où la grève se prolongerait.

DANS LES PORTS

A BORDEAUX

Bordeaux, 1er juin. Le mouvement est peu accentué ce matin, tous les intéressés n'étant pas encore prévenus de la décision du comité. Mais il est vraisemblable qu'il sera complet ce soir.

Les mesures de police sont peu apparentes. Le calme est complet. De petits groupes de marins se promènent sur les quais, aux abords des bureaux de l'inscription maritime.

Les services de chargement et de déchargement continuent à bord des bâtiments français et étrangers.

A midi, les gondoles de voyageurs et les steamers de la Compagnie Bordeaux-Océan font leur service habituel.

A MARSEILLE

Marseille, 1er juin. — Près de soixante navires ont encore désarmé, ce matin, entre autres, le « Nivernais », des Transports maritimes, venant du Brésil ; le « Thibet », de la Compagnie Fraissinet, courrier de la côte occidentale d'Afrique, arrivés ce matin même et dont les équipages ont mis sac à terre après l'accostage.

Cette nuit, sont arrivés, à Marseille, le « Shamrock », transport de l'Etat ; le « Mousqueton », la « Claymore », l'« Arbalète », contre-torpilleurs, ainsi que deux torpilleurs. Ces derniers assureront le service postal et le « Shamrock » sera affecté aux transports des marchandises.

Depuis ce matin, tout mouvement est arrêté dans les divers bassins de Marseille où tous les navires sont désarmés. La grève est générale. Les inscrits officiers doivent réélire leur bureau cet après-midi, à la Bourse du Travail. On prévoit des incidents. Jusqu'à présent tout est calme.

A DUNKERQUE

Dunkerque, 1er juin. — Les remorqueurs qui avaient commencé à travailler ce matin ont dû arrêter. Deux seulement ont été autorisés par le comité de la grève à travailler cet après-midi. Les pilotes, les lamaneurs et quelques marins n'ont pas suivi le mouvement gréviste.

A CHERBOURG

Cherbourg, 1er juin. — Le syndicat des inscrits maritimes adresse un appel invitant ses membres à se réunir demain en vue de voter la grève. Les correspondances venant du Havre et garnissant deux wagons seront embarquées aujourd'hui à destination de l'Amérique à bord d'un paquebot américain.

A BREST

Brest, 1er juin. — Le mouvement gréviste n'a ici qu'une faible répercussion.

M. Thomson a donné l'ordre aux préfets maritimes de Brest et de Cherbourg de faire armer immédiatement trois bâtiments, parmi les navires disponibles, pour assurer, le cas échéant, les services postaux et le transport des fonctionnaires pour nos colonies d'Afrique et d'Amérique si les paquebots réguliers ne peuvent prendre la mer faute d'état-major ou d'équipages.

2.500 émigrants et passagers errent par nos rues et assaillent de questions les bureaux de la compagnie.

A CETTE

Quelques incidents

Cette, 1er juin. — Les inscrits maritimes, drapeau en tête, ont parcouru la ville et les quais plus particulièrement, arrêtant le travail partout où se trouvait un des leurs. Ils ont voulu empêcher le départ de la « Ville-de-Sfax », de la compagnie transatlantique, en mettant des gabarres en travers du port. Le bateau a fait machine en avant et, déplaçant les gabarres, a pris la mer sous une grêle de pierres.

Les inscrits embarqués à bord du « Languedoc », de l'« Emile » et du « Corsica » ont demandé à être débarqués dans leurs ports d'attache pour se conformer aux décisions du comité de Marseille. Après avoir voulu empêcher l'embarquement des marchandises à bord du « Languedoc » et sur le refus des portefaix d'accéder à leur désir, ils entraînèrent une partie de l'équipage.

AU HAVRE. — Les incidents.

Le Havre, 1er juin. — Ce matin les grévistes ont tenu une réunion. Des réclamations ont été formulées contre une compagnie qui, d'après les inscrits, n'observe pas la neutralité vis-à-vis des grévistes et dont un capitaine aurait injurié ses marins.

Le bateau *Suzanne et Marie* appartenant à cette compagnie se disposait à prendre la mer. Les grévistes, au nombre de 2.000 se sont rendus au [illegible]